Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Séparation et garde de l'enfant

Par Loulou92

Bonjour,

Je suis Suisse et ma compagne est française. Nous avons un enfant de 6 ans. Nous sommes expatriés en Afrique. L'enfant a été reconnu à sa naissance et possède la nationalité suisse et française. Nous n'avons aucun document nous liant.
Dans le cadre de notre séparation, j'aimerais connaître mes droits du point de vue de l'autorité parentale et de la garde de l'enfant (je suis le père). Dans l'idéal, j'aimerais pouvoir rentrer en Suisse avec mon fils.

Merci d'avance et bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Par isernon

bonjour,

je suppose que la mère de l'enfant veut également conserver la garde de son enfant ?

salutations

Par Loulou92

Bonjour,
Oui mais elle également d'accord sur le principe d'une garde partagée mais n'est pas sûre de vouloir venir habiter en Suisse raison pour laquelle je me pose la question de mes droits au cas où la situation devenait conflictuelle.

Par isernon

bonjour,

situation complexe puisque risquent de s'opposer le droit civil français et le droit civil suisse.

en droit français, les 2 parents ont les mêmes droits et obligations sur leur enfant commun.

le conseil d'avocats me semble nécessaire.

salutations